

Nous faisons partie de la famille de Dieu. Nous sommes heureux de nous rassembler autour de la table du Seigneur. Il partage avec nous sa Parole et son Pain de Vie, afin que notre quotidien soit illuminé de sa Présence. Nous pourrions ainsi accomplir de mieux en mieux la mission que Jésus confie à ses disciples : être le sel de la terre et la lumière du monde.

**HORAIRE ET INTENTIONS
DES MESSSES**

- Vendredi 05 fév.** — *Sainte Agathe*
- 15h30 ▪ (Héritage) **Faveur obtenue** – par Carmen Desjardins
 - 15h30 ▪ (Thomson) **Les résidants et les résidentes**
 - 19 h00 **Premier Vendredi du mois**
- Samedi 06 fév.** — *Saint Paul Miki et ses compagnons*
- 16h00 ▪ **Journée des jeunes**
– par les membres FDI, Marie-Reine-des-Coeurs
- Dimanche 07 fév.** — *5^e dimanche ordinaire*
- 09h30 ▪ **Les paroissiens et les paroissiennes**
 - 11h00 ▪ **Carmen Labelle** – par son époux, Wilfred, et ses enfants
- Lundi 08 fév.** — *Saint Jérôme Émilien*
- 09h00 ▪ **Marie-Violette Lacroix** – par la succession
- Mardi 09 fév.** — *Saint Miguel Febres Cordero*
- 09h00 ▪ **Faveur demandée à Sainte-Anne** – par Mignonne Thérien
- Mercredi 10 fév.** — *Sainte Scholastique*
- 09h00 ▪ **Jeannette Pépin** – par les offrandes aux funérailles
 - 14h00 ▪ (Marochel) **Les résidants et les résidentes**
- Jeudi 11 fév.** — *Notre-Dame de Lourdes*
- 09h00 ▪ **Rod Lebreton** – par Paul et Rachel Godin
- Vendredi 12 fév.** — *Saint Saturnin et ses compagnons martyrs*
- 15h30 ▪ (Héritage) **Dominique et Pierre Martel** – par Maman et Papa
 - 15h30 ▪ (Thomson) **Les résidants et les résidentes**
- Samedi 13 fév.** — *Sainte Catherine de Ricci*
- 16h00 ▪ **M. et Mme Arthur Poirier** – par leur fille, Lise
- Dimanche 14 fév.** — *6^e dimanche ordinaire*
- 09h30 ▪ **Les paroissiens et les paroissiennes**
 - 11h00 ▪ **Arsène Lauzière** – par Richard et Jeannine Lauzière

LAMPE DU SANCTUAIRE

(Église) À l'intention de Mariada Conceição Alves de Castro – par la famille Aivgandeh.
(Héritage) Intention personnelle – par Yvonne Lavictoire.
(Marochel) Libre

Chers frères et sœurs,

Le reflet d'une communauté se mesure par sa capacité d'accueil. Au seuil de cette année nouvelle, nous avons voulu faire de l'accueil notre marque spéciale de « différence ». Vous avez été nombreux à prendre le temps de rester après la messe, les dimanches, autour du café servi pour la circonstance. Ce geste, nous l'avons fait dans l'église pour montrer que notre accueil mutuel était en fait le prolongement de notre célébration au cours de laquelle nous nous sommes reconnus des frères et des sœurs en Jésus. Mais nous l'avons aussi prolongé au sous-sol : ce lieu de rendez-vous des différents groupes et associations ; ce lieu où nous venons partager notre joie à travers des rencontres, des repas ou d'autres retrouvailles. Ce faisant, nous avons voulu souligner le fait que notre accueil ne s'arrête pas dans l'église mais il doit se prolonger dans toutes les occasions de rencontres et de célébrations qui ont lieu ici. Voilà ce que nous sommes appelés à devenir : une paroisse accueillante, une paroisse modèle. C'est pourquoi, je tiens à remercier chacun et chacune de vous d'avoir pris part à ces moments de fraternisation. Un merci spécial à tous les comités et tous les bénévoles qui ont rendu possible cet événement. « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25,40). Que Dieu lui-même vous comble d'abondantes bénédictions.

François Kibwanga pte.

INSCRIPTION ET RENCONTRE POUR LE SACREMENT DU PREMIER PARDON : Une rencontre aura lieu le **mardi 16 février à 19 h** (et non le 6 février comme mentionné la semaine précédente), au sous-sol de l'église, pour les parents dont l'enfant recevra le Sacrement du Premier pardon. Soyez avisé que les parents, accompagnés de leur enfant, **doivent** venir s'inscrire pour le Sacrement à une des messes dominicales suivantes :

— le samedi 20 février à 16 h ou le dimanche 21 février à 9 h 30 ou à 11 h ;
ou
— le samedi 27 février à 16 h ou le dimanche 28 février à 9 h 30 ou à 11 h.

MERCREDI DES CENDRES : Pour marquer le début du carême, il y aura imposition des cendres comme suit :

- le mercredi 17 février à 9 h à l'église et à l'école Montfort, à 10 h à l'école des Pins et à 19 h, à l'église
- le mercredi 17 février à 14 h au Manoir Marochel
- le vendredi 19 février à 15 h 30 au Manoir Héritage et à l'édifice Thomson

HORAIRE DES LECTEURS, MINISTRES DE COMMUNIONS : L'horaire pour le mois de février est disponible dans la case murale à l'entrée de l'église.

GROTTE DE LOURDES : Dans le cadre de l'année centenaire de la Grotte de Lourdes, vous êtes invités à une célébration le **jeudi 11 février**, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier — messe à 19 h suivie d'une procession aux flambeaux jusqu'à la Grotte. Retour à l'église pour un chocolat chaud. Bienvenue à tous et à toutes.



ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION : La prochaine session aura lieu le **mercredi 10 février** à 14 h au sous-sol de l'église. **Veillez noter qu'il n'y aura pas de session à 19 h cette journée. Notez aussi que celle du mercredi des cendres, le 17 février, à 19 h, est exceptionnellement remise au jeudi 18 février à 19 h, dans l'église.**

Bienvenue à tous et à toutes !

REMERCIEMENTS : Les Chevaliers de Colomb désirent vous remercier pour votre générosité lors du dimanche de la Rose qui a rapporté la somme de 816 \$. Le tout sera remis à la Maison Ste-Marie.

REÇUS AUX FINS D'IMPÔT : Les reçus pour les personnes qui sont inscrites au système d'enveloppes pour les offrandes ont été placés, en ordre alphabétique, sur la table à l'entrée de l'église.

NOUVEAUX PAROISSIEN(NE)S : Afin de pouvoir mettre à jour notre base de données des paroissiens, on apprécierait que les nouveaux paroissien(ne)s s'inscrivent en complétant la formule disponible à l'entrée de l'église.

On vous invite à visiter le site web de la Paroisse (paroissmontfort.ca) – vous y trouverez des renseignements, des photos, des vidéos nécessaires.

OFFRANDES : 31 jan. : Ma juste part : 1 358,50 \$

Que Dieu bénisse votre générosité